



## OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux liés à la loi française sur le devoir de vigilance
- Connaître les obligations prévues dans le projet de directive sur le devoir de vigilance et les évolutions à anticiper au regard de la loi française en vigueur

Pour être capable de :

- Construire le plan de vigilance avec les parties prenantes internes et externes
- Mobiliser les équipes concernées en interne
- Répondre aux attentes d'un donneur d'ordre soumis à la loi sur le devoir de vigilance, lorsque l'on y pas soumis soi-même



## PUBLIC

Direction financière, direction des risques, direction du contrôle interne et de l'audit, direction juridique et conformité, direction RSE



## PRÉREQUIS

Aucun



## CONTENU

- Présentation de la loi sur le devoir de vigilance
  - champ d'application : quelles sont les sociétés soumises à ces nouvelles obligations ?
  - quels objectifs : maîtriser les risques environnementaux, droits humains, santé au sein de sa chaîne d'approvisionnement
  - les différences avec le projet de directive
- Et concrètement ...
  - construire son plan de vigilance avec les parties prenantes
  - comment évaluer les fournisseurs et lesquels ?
  - les mécanismes d'alertes
  - les audits RSE



## POINTS FORTS

Cette formation sur l'actualité vous permettra d'appréhender les règles actuelles et prochaines dans l'application du devoir de vigilance»

## Durée

2 heures 30

## Niveau

Base

## Tarif

300 € HT (adhérent AMRAE)  
350 € HT (non adhérent)

## Dates

3 avril 2024 (matin)  
26 novembre 2024 (matin)

## Lieu

à distance / classe virtuelle

## Nombre de participants

15 personnes

## Méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation

Support de cours  
QCM d'évaluation des acquis

## Intervenant

Intervenant conseil dans le domaine de l'expertise de la conformité et de l'éthique des affaires, anciennement directeur compliance anti-corruption et anti-fraude et avocat